



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 11 septembre 2015

Communiqué de presse

SALON CREER DU 14 AU 16 SEPTEMBRE 2015 A LILLE GRAND PALAIS :

LES SERVICES DE L'ÉTAT MOBILISES POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURS

Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, préfet du Nord, participera lundi 14 septembre 2015 à 10h à l'inauguration de la 9^e édition du Salon Créer organisé pendant 3 jours à Lille Grand Palais. À cette occasion, il salue la présence des services de l'État parmi les 127 exposants du salon, pour accompagner efficacement les entrepreneurs dans la création et le développement de leur entreprise. Cette initiative contribue à faire de la création d'entreprises un vivier de croissance et d'emploi pour la région.

L'État facilite la création d'entreprise et rend le tissu économique plus compétitif

La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques a été adoptée définitivement le 9 juillet dernier. Cette loi entend apporter plus de vitalité et plus de force à l'économie française, la rendre plus transparente et plus juste et donner plus de droits aux citoyens. Elle vise à agir sur tous les leviers pour favoriser la relance de la croissance, de l'investissement et de l'emploi.

Les services de l'État mobilisés sur un espace unique

Pour la 4^e année, les services de l'État se regroupent sur un espace unique (stand D5) afin de renforcer la complémentarité des réponses et améliorer l'accompagnement des entrepreneurs présents sur le salon. La direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services régionaux de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), le rectorat de l'académie de Lille, la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE), la direction régionale des finances publiques (DRFiP), Pôle emploi et le secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) sont présents pour répondre aux entrepreneurs sur l'ensemble des dispositifs de l'État ainsi que le centre régional de ressources pédagogiques (C2RP).

Les services de l'État informent sur les outils et les dispositifs

L'académie de Lille étant pilote sur le thème du développement de l'esprit d'entreprendre à l'école, le rectorat de Lille présente ses outils et ses ressources en ligne (lundi matin et mardi matin). L'Insee présente ses sites internet dédiés aux créateurs d'entreprises (mardi après-midi). La DRDFE informe sur les dispositifs d'aides et délivre toutes les informations concernant l'entrepreneuriat au féminin (lundi après-midi et mercredi après-midi). L'édition 2015 consacre un temps à l'entrepreneuriat au féminin, avec une conférence sur l'enjeu social et sociétal qu'il représente, mercredi 16 septembre de 9h à 16h.

Les ateliers animés par Pôle emploi et la DIRECCTE

Lundi 14 septembre de 16h à 16h45, Pôle emploi anime un atelier « **Création d'entreprise et assurance chômage** » pour répondre aux interrogations des demandeurs d'emploi ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise (accompagnement, aides financières, indemnisation, cotisations...).

Mardi 16 septembre de 9h30 à 10h15, la DIRECCTE et Pôle emploi animent un atelier « **Service Public, ses aides à la création et à la reprise-transmission** » présentant les dispositifs gratuits d'accompagnement, le prêt à taux 0, les aides financières de Pôle Emploi et les exonérations de charges.